

# La France met en garde les organisations de la batellerie

PARIS - Le gouvernement français oblige les organisations de la batellerie française à 'marcher au pas'. Pour le bon fonctionnement de la CNBA les membres, bateliers indépendants sont élus par les membres. Le nouveau gouvernement semble inquiet par le fait que parmi les délégués, élus par les bateliers, il y a des délégués qui suivent de trop près l'évolution dans le secteur. Le ministère vient de décider que dorénavant seulement les salariés (comme Michel Dourlent)) auront un droit de vote dans les négociations intersectorielles sur le contrat-type.

Par Theo Frison

Dans son Capalamont n° 116 du 12 novembre 2012, Jacques Delhay réagit à la volonté de 'mettre au garde à vous' devant le ministère, de la CNBA. Comme président de la CNBA, Michel Dourlent a, par le statut et le règlement intérieur des pouvoirs considérables. Jacques Delhay s'inquiète d'apprendre que dans la reprise des négociations, "se seront les employés

salariés de la CNBA qui seront acceptés dans la reprise des négociations: les administrateurs, représentants élus de la profession, en sont exclus ainsi que les représentants de La Glissoire". Lors de la formation d'un nouveau gouvernement 'de gauche' il y avait l'espoir à la CNBA et parmi les organisations de la batellerie, de retrouver au niveau ministériel une atmosphère plus positive devant les

problèmes des organisations élus des bateliers. Pour les pourparlers sectoriels, les organisations syndicales du secteur auraient plus de voix dans la CNBA. Il y aurait aussi une attitude plus positive envers les organisations de la batellerie. Dans les pourparlers sectoriels, les représentants élus des bateliers espéraient rencontrer une mentalité plus positive. Une idée accueillante dans une période où la batellerie était placée devant des problèmes plus graves. En face de la manifestation annoncée du 8 novembre à Bruxelles, mobilisant des bateliers venant des Pays-Bas, de la Belgique et de France, cette nouvelle était de mauvais augures pour les services ministériels concernés.

**Contrecoup**

Le jour après la manifestation de Bruxelles, les réactions se faisaient sentir à Paris. Il était annoncé que pour les pourparlers prévus avec les organisations des grands armateurs et les chargeurs sur les contrats types, seuls les représentants salariés de la CNBA seraient acceptés, 'les administrateurs élus de la profession en seront exclus ainsi que les représentants de la Glissoire'.

Dans la même période, des représentants des trois organisations, ayant organisé la manifestation du 8 novembre: ASV, Notre Droit/Ons Recht, et la Glissoire ont bel et bien été reçus par le Commission Européenne.